



Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2019-2020

PV n°03 : réunion du 16 septembre 2019 à 19h à Chatelineau

Présents : F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, J. Lecrivain, P. Lecomte, AM Sferrazza, J.M. Raquez

Excusés : J.M. Tagliafero, J.M. Raquez, AM Sferrazza

Invités : B. Scherpereel, I. Delrue, C. Notelaers

Invités et excusés : S. Faraone

1. Le Groupement des Parlementaires du Hainaut s'est réuni d'urgence afin de se pencher sur la refonte du fond des jeunes.

Nous nous sommes basés sur les documents reçus en date du 14 septembre comprenant quelques notes explicatives ainsi qu'un tableau reprenant 3 scénarios chiffrés.

De l'étude de ces documents, le Groupement des Parlementaires du Hainaut ont émis les réflexions suivantes sur quelques points qu'il souhaite inclure dans la proposition :

- Accord pour s'engager sur le premier scénario proposé avec comme niveau de prise en compte les équipes de provinciales 1 Homme et Femme.
- Souhait de l'arrêt de la neutralisation des licences collectives.
- Instauration de limites d'âge basses (15 ans) et hautes (30 ans) pour le début de l'indemnisation. Limites identiques pour les différents genres (éviter les discriminations).
- Installation d'un système de forfait de mutation évolutif vis-à-vis de la division dans laquelle évoluera le joueur.
- L'instauration d'un retour d'une somme (50 Euros) par équipe de jeunes inscrite ayant commencé et fini le Championnat. (principe de solidarité entre tous les clubs)
- L'abandon du retour de 1.500 Euros par équipe de jeunes inscrite en Championnat régional.
- Laisser la possibilité aux jeunes de muter sans frais de formation tout au long de ses classes de jeunes, son alignement sur une feuille senior enclencherait le système de récompense des clubs formateurs.
- La création d'un accord avec la BVL permettant l'application de ce principe entre les 2 fédérations.
- Inclure ce système pour nos jeunes joueurs partant à l'étranger.

Le Groupement des Parlementaires du Hainaut attire l'attention sur les points suivants :

- La nécessité de posséder un historique précis de chaque membre de l'AWBB et ce même avant la création de l'AWBB afin de garantir le retour à chaque club formateur. Si cela n'est pas possible introduire une date de mise en place.
- La création d'un système ou d'un outil fiable permettant le contrôle efficace des feuilles de match permettant le signalement de l'alignement d'un joueur sur une feuille de match sénior.
- La communication envers les clubs et organes de l'AWBB.
- La création de labels « Clubs Formateurs ».
- La création de championnats nationaux jeunes.

2.Divers.

- En U 19 F, il n'y a que 8 équipes en championnat régional, donc peu de matchs alors que l'investissement des clubs pour ces équipes est important. A revoir pour la saison prochaine. Cette remarque avait déjà été faite en septembre 2018 pour les mêmes raisons en U17 F. Cette situation va à l'encontre de la réforme.

-les réunions déconcentrées auront lieu les 15-17 et 22 octobre 2019, l'endroit sera précisé très prochainement.

Prochaine réunion : le 7 octobre 2019

Fin de réunion à 20h40.

APPELS Fabrice
Président

FOHAL Michel
Secrétaire